

LE COLLOQUE



L'UFA a récemment réuni à Paris 150 participants et 25 intervenants lors du colloque, afin de débattre de la place des armes à feu dans le patrimoine français. Ce colloque s'est tenu à l'Hôtel de l'Industrie, un lieu emblématique de l'excellence. La richesse et la profondeur des sujets abordés étaient telles que nous reviendrons sur ces thèmes tout au long de l'année. Dans ces pages, nous nous contenterons d'évoquer les moments forts de cet événement.

PAR JEAN JACQUES BUIGNÉ FONDATEUR DE L'UFA

ET JEAN-PIERRE BASTIÉ PRÉSIDENT DE L'UFA

PHOTOS : CHARLÈNE YVES (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Lors de diverses tables rondes, il a été question de l'avenir des professions liées à ce marché porteur, en présence de Thierry Coste, le célèbre lobbyiste. Les discussions ont également abordé la réglementation, la valorisation des armes abandonnées par l'État, ainsi que les interventions des représentants du Service Central des Armes et Explosifs (SCAE) et de la Gendarmerie nationale (IRCGN). Le patrimoine historique et industriel, ainsi que les activités de loisir autour des armes à feu ont également été des sujets de réflexion, avec l'intervention d'Éric Grauffel, plusieurs fois champion du monde de tir de vitesse et l'avocat Aymard de la Ferté-Senectere.

Un programme intense et passionnant, accessible à tous, animé par des spécialistes, et ponctué par la participation de délégations internationales en provenance de Belgique, de Suisse, de Roumanie et de Malte.

Passion, patrimoine, éducation, transmission, valeurs et jeunesse ont été les mots-clés de cette rencontre, dont le thème principal était : « Sans passé, le présent n'a pas d'avenir. » ■



La journée a débuté par une exploration des traditions françaises liées à la chasse et au tir. Éric Grauffel, représentant de la FFTir, a souligné l'ouverture croissante du tir sportif aux jeunes générations et a mis en avant l'augmentation significative du nombre de nouveaux pratiquants. Thierry Coste, figure médiatique du lobbying pour les armes, a quant à lui insisté sur la nécessité d'une vigilance constante face à l'évolution de la réglementation. Marc Jouan a rappelé le rôle essentiel des Arquebusiers de France dans la préservation des traditions liées aux armes à feu. Enfin, l'avocat Aymard de la Ferté-Senectere, passionné de chasse, nous a fait part de son expertise unique au croisement du droit et de cette pratique ancestrale, ancrée dans l'histoire.

La discussion animée avec Yves Gollety, président du CSNA, et Bertille Seive, secrétaire générale de la FEPAM et de la SNAFAM, sur l'avenir de l'armurerie au XXI^e siècle a révélé une note d'optimisme. Bien qu'il y ait une diminution du nombre de boutiques d'armurerie, on observe une hausse des inscriptions de jeunes en formation à Saint-Étienne et à Liège. De plus, les demandes pour passer le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) afin d'obtenir l'agrément préfectoral nécessaire à l'ouverture d'un magasin sont en augmentation. Néanmoins, comme dans de nombreux secteurs, Internet est en train de révolutionner le marché. Quant à David Cotret, armurier et artificier, il nous a présenté les spécificités de son métier, notamment la préparation d'armes pour le cinéma. Ces armes doivent être conçues pour simuler un tir de manière réaliste tout en garantissant la sécurité de tous les acteurs sur le plateau.





La table ronde consacrée à la valorisation des armes abandonnées à l'État a permis de dresser un bilan très positif de la redistribution des armes à destination des musées. Bertrand Boittiaux, chef du pôle expertise SCAE, a souligné le succès inattendu de cette initiative, qui a mobilisé les experts du ministère pendant de longs mois pour trier les armes d'intérêt historique. Ces dernières, véritable patrimoine culturel, seront désormais préservées et mises en valeur par des dispositions réglementaires. Antoine Museau, expert de l'IRCGN, a quant à lui mis en avant une évolution notable : il n'y a pas de liens entre le monde des détenteurs légaux d'armes à feu et le grand banditisme. Cette observation devrait contribuer à dissiper les idées reçues, souvent véhiculées par les médias, selon lesquelles ces deux milieux seraient étroitement liés. Jean Pierre Bastié, président de l'UFA, s'est félicité de l'engagement de l'État en faveur de la préservation du patrimoine armement. Il a souligné l'importance de sauver des armes de la destruction et de les confier à des musées, afin de les transmettre aux générations futures.



Ioan Gaucan, représentant de la FESAC en Roumanie, a partagé avec nous l'expérience positive des collectionneurs roumains qui ont réussi à établir un dialogue constructif avec leur gouvernement, aboutissant à une réglementation plus favorable pour les armes de collection en permettant les armes de catégorie A. Michael Magi, vice-président de l'UFA, a quant à lui mis en garde contre les effets néfastes potentiels de la directive européenne sur la réglementation française. Stéphane Nerrant, vice-président de la FPVA, a présenté les nombreux succès de sa fédération dans l'élargissement de la liste des matériels militaires déclassés, permettant l'enrichissement des collections privées.



Lors de son intervention, Stephen Petroni, président de la FESAC, a mis en évidence les divergences entre la réglementation française et la directive européenne en matière de collection d'armes. Il a notamment souligné que, contrairement à la directive qui prévoit clairement l'attribution de la catégorie A aux collectionneurs pour des fins historiques, cette disposition n'existe pas dans la transposition française. De plus, le président de la FESAC a relevé une autre incohérence : tandis que la directive européenne inclut les munitions dans la définition des collections, la législation française les en exclut, plaçant ainsi les collectionneurs français dans une situation défavorable par rapport à leurs homologues européens.



Grâce à Géraldine Thouez, professeur de gravure, nous avons pu appréhender les subtilités d'un art millénaire qui élève l'arme au rang d'objet d'art. En permettant aux armuriers d'exprimer leur sensibilité artistique, la gravure confère aux armes une dimension esthétique indéniable, tout en préservant leur fonctionnalité. Le jeune Mathis Fortier-Durand, jeune talent récompensé par le prix Avenir Métiers d'Art 2023, a témoigné de l'importance de cette discipline dans son parcours, nous offrant un aperçu passionnant de son métier.



Michaël Magi, vice-président de l'UFA, a présenté une application qui permettra de classer les armes en répondant à un questionnaire. Il allie ses qualités d'informaticien avec sa grande connaissance de la réglementation.



Les experts en armes anciennes Bernard Croissy et Jean-Claude Dey, accompagnés de Daniel Casanova, ont exprimé leur profonde inquiétude face au désintérêt croissant des jeunes générations pour les armes anciennes. Ils attribuent cette situation à une carence notable en matière de culture historique au sein de l'enseignement. Parallèlement, tout comme les armuriers, ils constatent un déplacement significatif du marché vers les ventes en ligne, attirant une clientèle internationale de collectionneurs. Les ventes aux enchères, quant à elles, permettent de commercialiser des objets de qualité ou d'intérêt historique à des prix élevés.



L'avocat Maxime Molkhov nous a dévoilé l'ampleur du travail qu'il mène pour défendre les droits des détenteurs d'armes faisant l'objet d'une procédure FINIADA. Il a mis en lumière les raisons souvent arbitraires qui conduisent à ces inscriptions et saisies, ainsi que les conséquences dévastatrices qu'elles peuvent avoir sur la vie des individus concernés. L'avocat a souligné que, pour vivre heureux, le détenteur d'armes doit être d'une probité sans faille, absent de tout conflit (voisinage, familial, etc.) et d'une neutralité politique totale les contraignant à une vie presque recluse.



Jean-Jacques Buigné a présenté la future application numérique de l'UFA, un outil indispensable pour tous les passionnés d'armes anciennes. Cette application met à disposition du public l'annuaire des arquebusiers francophones, fruit de plusieurs décennies de recherches menées par Pierre Jarlier et Jean-Jacques Buigné. Ce dernier a considérablement enrichi l'annuaire initial de 8 500 fiches, le portant à 22 000 fiches publiées en 2001. Grâce à cet outil numérique, les collectionneurs pourront non seulement identifier l'origine de leurs armes en comparant les marquages, mais aussi contribuer à l'enrichissement de la base de données en partageant leurs propres découvertes.



Réunis autour du thème du « patrimoine historique et industriel », le lieutenant-colonel Philippe Guyot, conservateur au musée de l'Armée, Éric Kauffmann, fondateur du musée MMPark de Strasbourg, et Paul Dubrunfaut, conservateur honoraire au Musée Royal de l'armée de Bruxelles, ont mené de riches échanges. Les discussions ont principalement porté sur la pérennité et la valorisation des collections, souvent issues de la passion de collectionneurs privés. Le musée de l'Armée, par exemple, bénéficie d'apports réguliers d'objets provenant d'anciens conflits, soulevant des questions complexes liées à la gestion et à la conservation. Grâce à la numérisation et à la production de contenus audiovisuels, il est désormais en mesure de diffuser ses collections bien au-delà de ses murs, rendant ainsi le patrimoine militaire accessible à un public plus large. Conscient de son rôle essentiel dans la transmission de la mémoire collective, le MMPark a développé des espaces ludiques et interactifs spécialement conçus pour les jeunes générations, afin de susciter leur intérêt pour l'histoire et les techniques militaires. Enfin, le Musée Royal de l'armée de Bruxelles fait face à d'importants défis liés à la préservation de ses salles historiques, menacées par des décisions politiques. Fort heureusement, il bénéficie d'un soutien indéfectible de la part du public, attaché à ce patrimoine unique. L'expertise de l'institution et de ses conservateurs est reconnue internationalement et a souvent joué un rôle très important comme il a été rappelé durant la table ronde. (Photo Bruce Mateso)



Les fluctuations rapides et fréquentes de la réglementation, sur une période de 50 ans, ont été mises en évidence par Pierre Laurent, président de la Compagnie des experts en armes et munitions.



La journée s'est clôturée en apothéose avec une table ronde consacrée aux armes de collection et de loisirs. Paul Villatoux (*Gazette des armes*), Renaud Jourdon (*Cibles*) et Jean-Pierre Bastié ont partagé avec nous leur passion de l'écriture et de l'édition. Le paysage éditorial a considérablement évolué ces dernières années. Si les revues spécialisées sur les armes étaient légion au début du siècle, seules trois ont survécu à l'épreuve du temps et à la révolution numérique. C'est un témoignage de la pérennité de cette passion Alain Charlannes nous a, quant à lui, fait découvrir l'univers fascinant du Cowboy Action Shooting qui allie la passion du tir et l'esprit western.



C'était une réunion historique. Les trois acteurs qui façonnent le paysage médiatique des armes étaient réunis : Jean-Jacques Buigné, le fondateur visionnaire de la *Gazette des armes* et de l'UFA, Paul Villatoux, le conseiller éditorial de la *Gazette des Armes* et auteur de plus d'une trentaine d'ouvrages, et Jean-Pierre Bastié, le président dynamique de l'UFA et auteur prolifique. Avec leur différence de générations, ils représentaient ensemble des décennies d'expérience et d'un engagement sans faille envers leur passion commune.



Afin de graver dans toutes les mémoires cet événement inédit, une médaille commémorative a été remise à chaque participant, soulignant ainsi l'importance de notre communauté de passionnés d'armes.



L'entrée de la salle était dédiée à l'exceptionnel patrimoine des armes historiques. L'armurier-artificier David Cotret présentait une sélection d'armes de cinéma, minutieusement transformées pour les tournages de films historiques et les mises en scène théâtrales. À côté, Jean-Claude Dey exposait un véritable trésor : un pistolet à rouet français, réalisé par François Pומרol pour le roi Henri IV, témoignant du savoir-faire des armuriers de la Renaissance. Bernard Croissy, quant à lui, avait apporté deux paires de pistolets d'une valeur inestimable. La première, une œuvre exceptionnelle de Boutet, maître armurier de Napoléon I^{er}, avait été réalisée à la demande de l'Empereur pour être offerte à des ambassadeurs. La seconde, plus discrète, était une paire de pistolets de poche que le général Bonaparte avait offerte au futur général Macdonald, un témoignage pour sa participation au coup d'État du 18 brumaire.

Les échanges ont été particulièrement fructueux tout au long du colloque. Les participants, passionnés et curieux, ont saisi chaque occasion pour poser des questions pertinentes et nouer de nouveaux contacts. Les pauses ont été l'occasion de discussions animées, témoignant d'un véritable engouement pour le sujet. Face à un tel enthousiasme, l'idée d'un prochain événement a fait l'unanimité. Les participants ont exprimé le souhait de renouveler cette expérience unique, en espérant trouver un lieu encore plus vaste pour accueillir un public toujours plus nombreux, désireux d'aller encore plus loin sur ce qu'est l'arme en tant que patrimoine.





Pour clôturer cette journée exceptionnelle, Jean Pierre Bastié a repris point par point tous les éléments importants qui ont marqué les diverses interventions. Il a insisté tout particulièrement sur l'éducation des jeunes générations, la transmission du savoir et l'union de tous les acteurs de l'écosystème des armes.

Qui aurait cru qu'un projet né autour d'une table de famille avec un simple papier à en-tête deviendrait un acteur majeur du monde des armes, fédérant plusieurs milliers de passionnés? Jean-Jacques Buigné a su transformer un rêve en réalité, et l'énergie du président, Jean-Pierre Bastié, entouré de toute son équipe, a propulsé l'UFA vers de nouveaux sommets.



Costumé en poilu, Thierry de Villeneuve a non seulement accueilli les participants, mais a également assuré la captation vidéo de toutes les tables rondes, bientôt disponibles sur YouTube.

BULLETIN D'ADHESION & D'ABONNEMENT 2025

Êtes-vous : Tireur chasseur collectionneur reconstitueur simple amateur

U.F.A. : BP 55122 - 31504 TOULOUSE CEDEX 5

E-mail : jbuigne@armes-ufa.com - Questions relatives aux adhésions : secretariat@armes-ufa.com

Nom (En majuscules) : Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Pays :

E-mail :

Tél : --- / --- / --- / --- / --- Mobile : --- / --- / --- / --- / ---

Adhésion famille : nombre de personnes concernées à la même adresse ou même nom (2 ou 3 maximum).

Préciser nom et prénom

Pour l'année 2025
j'adhère et je m'abonne à :

Membre actif.....	30 €
Membre de Soutien	40 €
Membre bienfaiteur	100 €
Frais de dossier	
carte de collectionneur	60 €
ACTION (6 n°)	40 €(-6 €) 34 €
2 ans (12 n°)	76 €(-12 €) 64 €
GAZETTE DES ARMES (11 n°)	69 €(-9 €) 60 €
2 ans (22 n°)	137 €(-18 €) 119 €

Supplément de 10 € pour les autres pays par voie de surface, 1 ou 2 ans.

Pour Gazette ou Action. 10 €

Totaux adhésions & abonnements :

Numéraire* Chèque * Banque ----- / N° -----

Il faut être adhérent pour bénéficier des abonnements et de la carte de collectionneur